

Bruno Le Maire veut rassurer sur le développement des énergies renouvelables



L'arrivée du portefeuille Énergie dans les mains du ministère de l'Économie et de l'Industrie soulève de nombreuses questions sur la politique énergétique et climatique du nouveau gouvernement. Devant le Parlement, ce mercredi 17 janvier, le ministre en question Bruno Le Maire s'est voulu rassurant : *« Ne doutez pas de ma détermination totale à accélérer les transitions climatiques dans les nouvelles fonctions qui sont les miennes. (...) Je n'ai qu'un seul mot et il devrait vous rassurer : accélérer. (...) Sobriété, efficacité énergétique (...) : oui, nous accélérerons sur les renouvelables, et sur la réalisation de six nouveaux EPR »*, a-t-il déclaré à l'occasion des questions au Gouvernement.

Deuxième signal à noter : le Gouvernement est en train d'ajuster le projet de loi Souveraineté énergétique. Les objectifs sur la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale ou le développement de la production renouvelable fixés dans le code de l'énergie ne seraient plus supprimés par la loi. Cette suppression avait semé le doute sur la volonté du Gouvernement à soutenir les énergies renouvelables. Bercy explique ces ajustements par la nécessité de *« prendre davantage de temps pour trouver le juste équilibre entre les différents leviers de notre politique énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et ce qui doit relever de la loi ou ce qui doit plutôt s'inscrire dans la programmation sur l'énergie et le climat, au niveau réglementaire »*.

Le texte risque donc d'être encore modifié d'ici à sa présentation officielle en Conseil des ministres, prévue début février, en lien avec l'écriture définitive de la Stratégie française énergie-carbone (Sfec) et de la PPE sur lesquelles Bercy se laisse le temps de « *trouver des consensus* » à la suite des consultations publiques menées ces derniers mois. Sans oublier que le Conseil supérieur de l'énergie (CSE) et le Conseil national de la transition écologique (CNTE) doivent encore rendre leurs avis sur le projet de loi. Avis attendus respectivement les 19 et 25 janvier prochains.



Florence Roussel, journaliste

Directrice de la rédaction et rédactrice en Chef d'Actu-Environnement

Publié le 17/01/2024 – Actu Environnement